L'Ile de France, territoire de vie, territoire aménagé

I Identité et organisation de la région francilienne

Document 1 : L'Ile de France, région « naturelle » et homogène ?

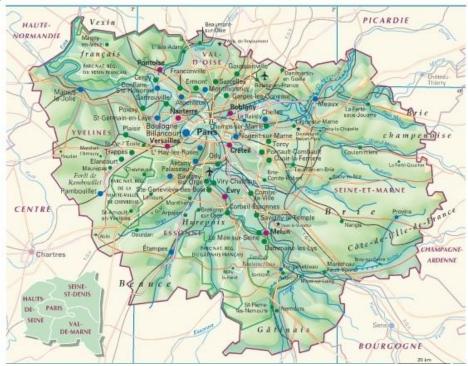
« Depuis au moins deux millénaires, cette région de convergence hydrographique, de faible altitude (autour de 100 m) modelée sur de riches plateaux fertiles, sous un climat tempéré et peu humide, a été de plus en plus intensément valorisée, initialement comme région agricole et forestière, comme lieu de croisements d'itinéraires marchands, surtout comme domaine privilégié des Capétiens, région capitale autour de laquelle les rois et la République ont fondé la France. Du fait du centralisme politique qui a prévalu et qui se poursuit, relayé et amplifié par la concentration des activités économiques, la région Ile de France ne se compare à aucune autre en France.

[...] La région Ile-de-France n'est pas homogène, loin s'en faut. En dépit de sa petite taille, les contrastes sociaux y sont très tranchés, au point que le terme « société duale » n'y serait pas usurpé. La répartition des activités économiques permet d'opposer les pôles tertiaires, les espaces industriels et les zones purement résidentielles. La géographie et l'histoire ont modelé des strates d'urbanisation qui offrent tous les profils paysagers, du XVIIIème siècle aux temps les plus contemporains. Enfin, la densité des implantations est très inégale, depuis le centre de Paris jusqu'à la périphérie de la région, du plus urbain au quasi rural. [...]

L'île de France a été très profondément affectée par les secousses des trois décennies écoulées, et la croissance démographique très soutenue. La crise économique a sévi tardivement mais sévèrement et sélectivement, touchant principalement les vieilles industries de la proche banlieue, alors que les nouvelles activités tertiaires se développaient. Dans un espace métropolitain à la croissance mal maîtrisée, se juxtaposent maintenant le développement le plus dynamique et le décrochage social. Aucune autre région française ne manifeste à ce point un tel contraste qui se traduit par les carences ou les avantages des nouveaux emplois, de l'habitat social, des transports en commun, de l'encadrement scolaire et universitaire, de la protection et de la qualité de l'environnement. »

Antoine Frémont, Portrait de la France, Villes et régions, Flammarion, 2001

Document 2 : carte physique de l'Ile de France + carte tableau



Document 3 : des paysages variés

Champs ouverts en Ile de France (Seine et Marne) Château de Saint-Germain-en-Laye



Un grand magasin parisien







La zone de la Plaine-Saint-Denis



Document 4 : Des emplois diversifiés

« Situé au cœur des échanges européens et mondiaux, l'Île de France est la première région économique française et l'une des premières au niveau européen. Composé de 8 départements et de 1281 communes, elle accueille une population de 11,7 millions d'habitants (19% de la population métropolitaine) [...].

- Son PIB représente environ 29% de la richesse nationale et près de 4% du PIB de l'Union Européenne, devant la Lombardie ou le Grand Londres. [...] La place financière de Paris demeure au deuxième rang européen après Londres.
- Sa forte tradition industrielle se caractérise par un tissu dense de PME/PMI et un large éventail d'activité. Néanmoins, en termes d'emplois, 82% de l'emploi salarié francilien se concentre dans le tertiaire.
- Premier bassin d'emploi européen, sa main d'œuvre est hautement qualifiée : 37% des cadres français et 40% de l'effectif national employé dans la Recherche & Développement. L'île de France compte 17 universités et 350 établissements d'enseignement supérieur.
- Pour renforcer son attractivité, la région s'est dotée d'infrastructures de premier plan. Le « hub » aérien de Paris, premier d'Europe continentale, dessert plus de 620 villes dans 130 pays grâce à 14000 vols hebdomadaires. Chaque jour plus de 400 TGV relient Paris aux grandes villes européennes. Avec 70 ports, la Région est également la 2^e plateforme fluviale d'Europe.
- Ses réseaux de connexion à haut débit permettent aux entreprises de bénéficier de conditions technologiques très favorables à leur essor.
- Enfin l'Île de France, et plus particulièrement Paris, ville d'art, d'histoire et de culture, restent très attractifs pour les touristes internationaux. Elle est depuis plusieurs années, la première région touristique mondiale. »

Chiffres clés 2010, Institut d'Aménagement et d'Urbanisme (IAU) Ile de France (www.iau-idf.fr)

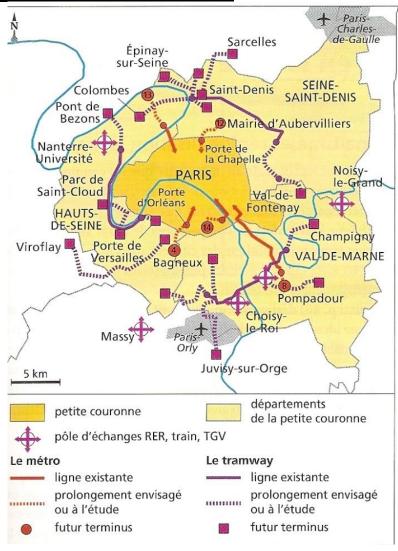


Document 6: Le problème des transports en Ile-de-France

Rayonnant en étoile et convergeant vers Paris, le réseau de transports en commun est plus dense à mesure qu'on se rapproche de la capitale. Ce modèle n'est plus adapté aux besoins. L'emploi s'est en effet fortement délocalisé vers les communes limitrophes de Paris. 800 000 actifs résidant en banlieue viennent, tous les jours, travailler à Paris mais, dans le même temps, 300 000 Parisiens font le chemin inverse. [...] Or, en proche banlieue, 55 % des emplois (soit 1 million environ) ne sont pas desservis par les transports en commun. L'équipement des ménages varie d'ailleurs nettement en fonction du lieu de résidence : 44 % seulement des ménages parisiens possèdent une voiture, contre 70 % de ceux qui résident en banlieue.

« La banlieue dans une situation critique », Le Monde, 29 novembre 2005

Document 7: Le réseau inter-banlieues en Ile de France



Questions sur la 1^{ere} partie :

- 1. Qu'est-ce qui fait **l'unité** de la région Ile-de-France ? (§ 1 du doc 1 et doc 2)
- 2. Est-ce pour autant une région homogène ? Pourquoi ? (§ 2 et 3 doc 1, 3 et 5)
- 3. Pourquoi parle-t-on de « société duale » à propos de la population d'Île de France ? Comment se traduit cette dualité dans l'espace régional ? (doc 1 et 5)
- 4. Sur quoi se fonde la spécificité des activités économiques ? (doc 4) Quelle en est la conséquence sociale et spatiale ?
- 5. Pourquoi le problème des transports ne parvient-il pas à être résolu ? En quoi est-il représentatif de la nouvelle organisation du territoire francilien ? (doc 6 et 7)

II La région IDF, acteur de l'aménagement du territoire

Document 1 : accompagner ou réduire la croissance parisienne : un dilemme politique

accompagné de la dévolution d'autres pouvoirs aux départements et aux communes ».

« La France est un Etat centralisé et Paris concentre encore l'essentiel des pouvoirs de décision, qu'il s'agisse de politique, d'économie ou de culture. Pourtant, il y a longtemps que cette centralisation est fortement critiquée, puisque déjà sous la Révolution, les Girondins décentralisateurs s'opposaient aux Jacobins centralisateurs. En 1982, la gauche au pouvoir manifeste le désir de réduire la concentration des pouvoirs sur Paris. Selon elle, l'excessive centralisation entraîne des dysfonctionnements dont les conséquences sont de plus en plus graves : lenteur des décisions, méconnaissance des situations locales, arbitraire des hauts fonctionnaires. Il est vrai que les tâches de l'Etat sont devenues de plus en plus complexes et qu'il lui est difficile de continuer à gérer seul le territoire, y compris sur le plan financier. Toutefois, le législateur n'a pas osé faire de la région une circonscription électorale unique. Ainsi, l'élection des conseillers régionaux, élus pour six ans, se fait à la proportionnelle dans le cadre départemental. Le rôle moteur des régions est d'autant plus limité que l'octroi de nouveaux pouvoirs au niveau régional s'est

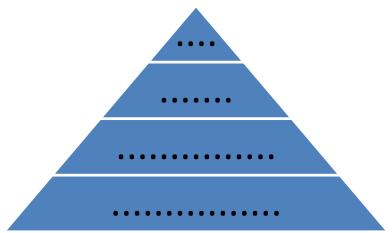
Yves Lacoste, « les régions françaises, des pouvoirs encore modestes », Géographie Lycée, La Cité, 2000

Document 2 : L'Ile-de-France, un territoire aménagé

« L'impulsion [d'aménagement] la plus novatrice vient du début des années 60 et du Schéma directeur d'urbanisme de la région de Paris, qui mettait en place les lignes directrices d'une organisation générale, moins uniquement centrée sur Paris. Il promouvait un nouveau réseau de transports en commun, le RER (Réseau Express Régional), et surtout créait cinq villes nouvelles, à bonne distance de Paris, destinées à devenir des pôles d'emplois et de services autant que des lieux de résidence : Marne-la-Vallée, Melun-Sénart, Evry, St-Quentin-en-Yvelines, Cergy-Pontoise. L'Ile-de-France devenait un vaste laboratoire de création urbaine et architecturale.

Aujourd'hui, après l'échec d'une tentative de révision du SDAU au début des années 90, l'heure est à la relance des procédures d'aménagement en intégrant l'Île-de-France à l'ensemble du territoire national. Cette orientation positive se heurte cependant à l'extrême difficulté que constituent le gouvernement et la gestion d'une métropole de plus de 10 millions d'habitants, administrée par des acteurs politiques plus nombreux qu'en 1965 et aux intérêts divergents. Un préfet de région et neuf préfets de départements, trois recteurs, pour le compte de l'Etat, sans oublier les ministères, tout proches, un conseil régional avec son exécutif, huit conseils généraux, un maire de Paris, 1300 communes dont 20 % de plus de 10 000 habitants, pour la représentation des collectivités territoriales, plus de 7 000 entreprises industrielles, sans compter celles du secteur tertiaire, des associations à ne plus pouvoir les dénombrer... La tentation est grande de la part de l'Etat de prendre en main directement un tel ensemble, dans le droit fil d'une tradition royale et jacobine. Mais avec la décentralisation, la propension est non moins forte pour chaque maire ou chaque conseiller général de faire de son propre territoire une sorte de fief des intérêts locaux. L'harmonisation relève du défi. »

A.Frémont, La France des villes et des régions, 2001



Petit rappel...
Indiquer sur la pyramide les quatre
principaux échelons politiques en
France

Document 3 : les domaines d'intervention de la région Ile de France

L'action du conseil régional

Les domaines d'intervention



Transports, environnement, culture : conformément aux lois de décentralisation, la Région intervient dans de nombreux domaines de la vie quotidienne, avec l'objectif constant d'améliorer la vie des Franciliens.

Aménagement et Transports



La Région met en application le Schéma directeur régional de l'Île-de-France (Sdrif) et finance les principaux projets d'amélioration du réseau de transports en commun d'Îlede-France, 1er réseau au monde.

Lycées et enseignement supérieur



La Région assure la construction, la rénovation, l'entretien et le fonctionnement des lycées d'Île-de-France. Elle encourage la réussite des lycéens et des étudiants en soutenant les projets pédagogiques et accorde des aides pour étudier à l'étranger.

Formations et emploi



La Région consacre chaque année plus de 700 millions d'euros à la sécurisation des parcours professionnels des Franciliens. Elle permet ainsi aux jeunes d'acquérir une première expérience professionnelle, accompagne les changements d'orientation des salariés et encourage la réinsertion des demandeurs d'emploi par

le biais de formations qualifiantes. Elle est également en charge des formations dans les milieux sanitaires et sociaux.

Développement économique



La Région propose des aides à la création, à la reprise ou au développement d'entreprises. Elle apporte une attention particulière aux structures issues de l'économie sociale et solidaire.

Recherche et innovation



Le conseil régional soutient le travail des chercheurs autour de domaines d'intérêt majeur et finance la création de pôles de compétitivité essentiels au développement des nouvelles technologies.

Source : site internet de la région

Questions sur la 2^e partie

- 1. Pour quelles raisons et à quel moment les régions se sont-elles affirmées comme acteurs politiques ? (doc. 1)
- 2. Quel a été le premier grand projet d'aménagement porté par la région IDF et en quoi consistait-il ? (doc. 2)
- 3. Pourquoi peut-on dire que les relations entre l'Etat et la région sont toujours compliquées aujourd'hui ? (doc. 2)
- 4. A partir du cas francilien, indiquez quels sont les champs de compétences de la région aujourd'hui (document 3)

III L'Ile-de-France, région motrice en France et en Europe

Document 1 : quelques indicateurs socio-économiques

	Superficie (km²)	Population (2005)	Densité (hab./km²)	PIB/hab. en 2003*
Île-de-France	12 011	11 362 000	946	173
Moyennes des 22 régions de France métropolitaine	24800	2755000	111	110
Moyennes des régions de l'UE à 25	17 000	1800000	106	100
Part de l'Île-de-France dans l'ensemble métropolitain français	2.2 %	18.75 %		20 k - 2 x 10 kg (1 2 - 10
*indice 100 : UE à 25	24 × 15, 292 15, (f)	10,73 %		Part du PIB : 29 % Source : INSEE, 2006

Document 2: Paris dévore la France

« Le développement urbain consécutif à la révolution industrielle s'est essentiellement manifesté en France par la formation d'un *trust* parisien –trust intellectuel, financier, artistique, commercial, industriel, démographique – dont la croissance a été provoquée par une structure administrative excessivement centralisée. [...] Ainsi la firme Paris paie et fait payer à la France les conséquences de son gigantisme. Elle est déficitaire dans tous les domaines. Elle dévore les hommes et les richesses de la France. »

1 : Un trust (mot américain) est une entreprise qui possède des positions ultra-dominantes sur un marché donné

J-F. Gravier, Paris et le désert français, Paris, 1947

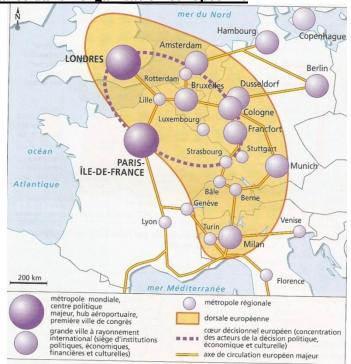
Document 3 : Paris contribue largement à la richesse nationale

« La puissance de l'Île-de-France ne signifie pas que les autres régions françaises soient ses victimes. Au contraire, c'est en France que l'inégalité entre les régions est la plus faible. [...] Ainsi la Corse, qui a l'un des PIB les plus faibles, bénéficie le plus des transferts financiers de l'État. Si l'Île-de-France produit le plus de richesses, c'est aussi elle qui contribue le plus aux revenus de l'État, participant donc indirectement au financement des autres régions.

La richesse produite provient de nombreux facteurs. Incontestablement, l'ancienneté de la concentration du capital, des activités économiques, du pouvoir politique et de la recherche a permis ce développement. En outre, les infrastructures sont de qualité et performantes, même si les Franciliens supportent chaque jour des déplacements longs et fatigants. Enfin, la délocalisation des industries aux emplois non qualifiés dans les années 1960 et 1970 à contribué à concentrer sur Paris et ses environs les emplois de haute qualification aux revenus élevés dans les secteurs économiques les plus productifs. »

Yves Lacoste, « la région Ile-de-France en tête des régions européennes », Géographie Lycée, La Cité, 2000

Document 4 : L'Île de France dans l'organisation européenne



Document 5 : Paris : une ville dans la compétition internationale

« Une ville-monde?

Paris est sur tous les fronts et veut rafler toutes les médailles. Après avoir conquis l'Europe avec son architecture et sa culture, la Ville Lumière entre, en ce début de siècle, dans un nouvel âge économique : elle se lance dans une course à la puissance, pour attirer les richesses et les hommes, et pour tenter de devancer demain Londres, Tokyo et même New York-. [...]

La capitale est plus que jamais une tête de pont pour les investissements étrangers et une locomotive pour l'économie française. [...] Mais pour Paris, la nouvelle étape passe d'abord par la montée en puissance d'un pôle de recherche de qualité mondiale [...I. L'Ile de France concentre déjà 45 % des effectifs nationaux de la recherche privée, et 39 % de la recherche publique.

Benjamin Neumann, Enquête sur une superpuissance », L'Expansion, n° 681, décembre 2003.

Document 6 : Penser l'Ile-de-France à d'autres échelles

« La région n'est plus seulement la région capitale d'un espace strictement français. Elle est devenue, en réseau avec le bassin de Londres, la Randstad néerlandaise et la Rhénanie, un des quatre pôles majeurs d'une Europe du Nord-Ouest, décisive au sens propre dans le développement économique de l'Europe et du monde. »

Armand Frémont, Portrait de la France, Villes et régions, Flammarion, 2001

Document 7 : aménager : oui, mais quelles échelles ?

« La multiplication des échelles auxquelles fonctionnement les logiques (régionale, nationale, européenne, internationale) rend leur conciliation de plus en plus difficile. L'ambition européenne de la région capitale, considérée comme d' « intérêt supérieur », conduit à donner la priorité à des équipements rares, coûteux, sophistiqués qui la servent, mais ne satisfont pas les habitants de la région, dont les besoins sont plus immédiats. Souvent même, ils les pénalisent par les contraintes et les gênes qu'ils imposent au fonctionnement intrarégional. La difficile conciliation des fonctions de porte d'agglomération à Roissy, la priorité accordée au TGV au détriment des prestations de banlieue à Montparnasse, en fournissent des exemples. Et, si l'on estime que les financements consacrés aux opérations de prestige sont distraits de ceux qui pourraient améliorer la vie quotidienne, on découvre que s'exacerbe une contradiction entre développement et aménagement du territoire. »

Michel Michel, L'aménagement régional en France. Du territoire aux territoires, Masson, 1994

Questions sur la 3^e partie

- 1. Comment se distingue l'IDF des autres régions françaises, au niveau économique et social ? (document 1)
- 2. Quelles sont les deux positions qui s'affrontent à propos du rôle de Paris sur la croissance des autres régions françaises ? Laquelle vous paraît aujourd'hui la plus pertinente ? (doc. 2 et 3)
- 3. Qu'est-ce qui fait de l'Île-de-France une région européenne de tout premier rang ? Avec quelles autres régions est-elle en concurrence ? (doc 1,3, 4 et 6)
- 4. Comment l'Ile-de-France se maintient-elle dans la 'course à la puissance' internationale ? (doc 5 et 7)
- 5. Les aménagements franciliens destinés à renforcer la région dans son rôle mondial sont-ils toujours compatibles avec les aménagements destinés aux populations régionales ? Justifiez (doc 7)

